

MAUTHAUSEN

spécial

ASSEMBLEE
GENERALE

BULLETIN INTERIEUR DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN

31, Boulevard Saint-Germain, PARIS-V^e — Téléphone : 326 54-51 — C. C. P. Paris 5331-73

Persévérance et fidélité

Ce bulletin est presque exclusivement consacré au compte rendu des travaux de notre Assemblée générale statutaire, qui s'est tenue le 10 octobre 1971 au Palais de la Mutualité à Paris. Déjà, lors de réunions précédentes dont nous avons informé nos lecteurs, le Bureau et le Conseil d'administration avaient précisé qu'il ne s'agirait pas là d'une grande rencontre à l'image de nos Congrès traditionnels. Il convient en effet de rattraper le décalage occasionné par notre grand pèlerinage de mai 1970 à Mauthausen pour le 25^e anniversaire de la libération du camp.

Si nous devons encore parler de ce problème, c'est qu'il n'est pas une petite chose dans la vie de l'Amicale. C'est qu'il est la conséquence de l'amenuisement de nos forces. Tant et tant des nôtres disparaissent chaque année, tant d'autres sont fatigués par l'âge, diminués par les maladies et toutes les séquelles de la déportation qu'il ne nous est plus possible de mettre sur pied, avec quelques bonnes volontés toujours sollicitées, un grand congrès et un grand pèlerinage à des dates très rapprochées.

C'est donc en mai 1972, à la Pentecôte, que nous nous retrouverons tous, au Havre, pendant 3 belles journées qui marqueront à coup sûr notre désir à tous, rescapés et familles, de poursuivre l'œuvre de notre association. Trois journées de l'Amitié, du Souvenir, de la Solidarité qui montreront qu'en dépit des difficultés nous sommes toujours là, fidèles et vigilants. Trois journées qui feront de ce Congrès du Havre une rencontre digne des précédentes.

La dernière journée sera plus particulièrement marquée par le souvenir de tous nos camarades morts au camp, et en particulier par celui de notre cher camarade le Père JACQUES (Jacques BUNEL) car nous nous recueillerons à Barentin, sa ville natale, devant la statue élevée à sa mémoire. Grande figure de la Résistance et de la Déportation, beaucoup parmi nous l'ont connu, soit à Compiègne, soit à Sarrebrück, à Gusen ou à Mauthausen. Lors de la libération du camp central il était avec moi dans le Comité National Français de résistance, Comité clandestin, formé bien avant la libération.

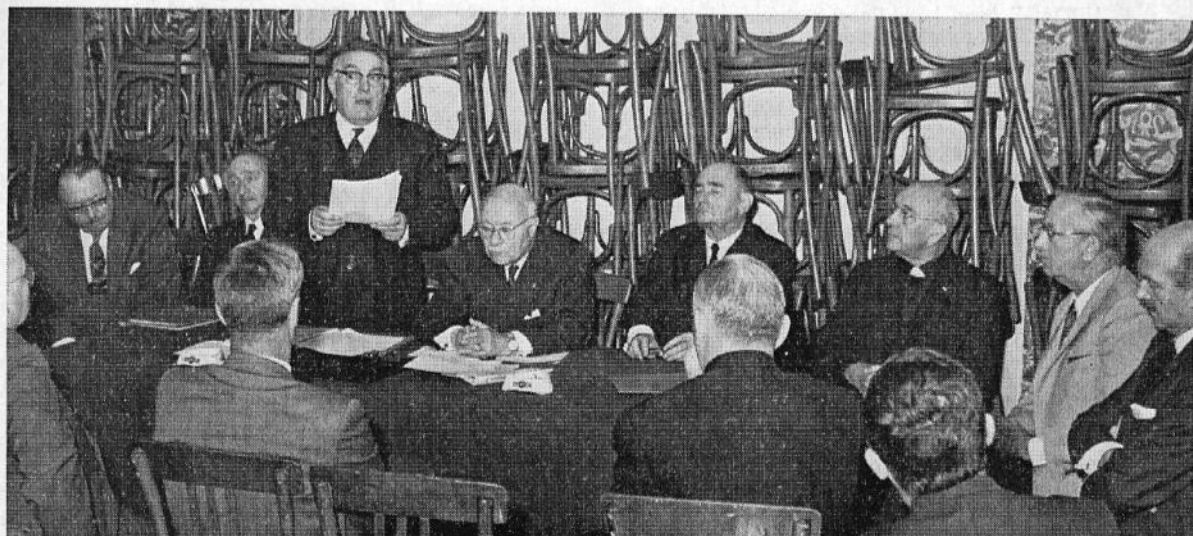
Notre Assemblée de 1971 n'en a pas moins été une réunion utile. Chacun pourra s'en convaincre en lisant dans les pages qui suivent le compte rendu des débats. Après 26 ans d'existence de l'Amicale, beaucoup de nos camarades sont fondés à se demander, plus ou moins consciemment d'ailleurs, « Où va l'Amicale ? » « Jusqu'à quand ? » et même « Pourquoi faire ? ». A ces questions l'Assemblée générale a répondu unanimement : nous devons continuer — en nous adressant plus que jamais à la jeunesse d'aujourd'hui — à témoigner sur la réalité concentrationnaire, sur les crimes du nazisme, en ouvrant les yeux des ignorants, des incrédules et des indifférents.

L'admirable rapport moral présenté par notre secrétaire général-adjoint, André LAITHIER, a été hautement apprécié. Plusieurs de nos camarades ont dit le bien qu'ils pensaient du contenu et du ton de cet exposé qui reflète bien le sentiment général. Des propositions ont été faites pour le faire connaître le plus largement possible, non seulement au sein de notre association, mais parmi toutes les organisations de déportés et de résistants. C'est pourquoi, dans le présent bulletin, ce rapport moral est présenté sur les quatre pages centrales, pour pouvoir être lu et diffusé séparément. J'attire donc particulièrement l'attention de tous nos amis sur cette question. Et je renouvelle ici l'appel qu'il contient : multipliez les occasions de parler aux jeunes, en utilisant notre exposition, nos films, qui sont le moyen d'organiser des débats, dans les écoles, dans les foyers et les maisons de la jeunesse et de la culture, partout où nous pouvons faire entendre la voix des rescapés, des authentiques témoins.

C'est le chemin sur lequel l'Amicale est depuis longtemps déjà engagée, mais qu'il faut continuer avec persévérance, pour rester fidèles au serment que nous avons fait, voici plus d'un quart de siècle, quand l'aigle nazi a été abattu et que les portes se sont ouvertes sur la liberté.

E. VALLEY.

La Tribune de l'Assemblée générale. Emile VALLEY présente le rapport d'activité. On reconnaît de gauche à droite : Paul PICOT, Robert CORBIN, Emile VALLEY, Pr R. HEIM, Général PETCHOT-BACQUE, R. P. RIQUET, André LAITHIER, Robert SHEPPARD, et on devine, de dos, Maurice PETIT, Raymond HALLERY et Michel HACQ.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

De l'AMICALE des DEPORTÉS et FAMILLES de MAUTHAUSEN

qui s'est tenue, le 10 Octobre 1971, au Palais de la Mutualité à Paris

9 h 45. — Le Professeur Roger HEIM, Président de l'Amicale des Déportés et Familles de Mauthausen ouvre la séance :

— Quelques mots pour saluer tous les camarades et les familles ici présents. Nous sommes réunis aujourd'hui, non pas en Congrès, mais en Assemblée générale statutaire, nous verrons d'ailleurs tout à l'heure la possibilité d'envisager un Congrès tous les deux ans, c'est-à-dire une année l'Assemblée générale comme nous la faisons aujourd'hui, l'autre année le Congrès avec le caractère important qu'il doit revêtir.

Je vous remercie d'être venus assez nombreux malgré les difficultés des transports parisiens, mais je crois que nous sommes malgré tout assez nombreux pour pouvoir délibérer ce matin.

Un certain nombre de nos camarades se sont excusés, je vous fais rapidement la lecture de cette liste.

EXCUSÉS à l'Assemblée générale

ALMARZA Pablo, dép. Mauthausen ; ANE Louis, Melk ; BINET Marcel, Gusen ; COLIN Maurice, Loibl-Pass ; FREBAULT Madeleine, fam. Gusen ; GARCIA-MANZANO, Mauthausen ; GIORGETTI Serge, Ebensee ; GUERBETTE Jean, Steyr ;

E. VALLEY. — ...

JUSTAMOND A., Steyr ; SERRES Jean, Linz ; PASSAGEZ Gaston, Gusen ; ROGER Jean, Mauthausen ; VARNOUX Jean, Melk ; Mme PLAZIAT, Gusen ; J. HENRIET, Ebensee ; DE DIEGO, Mauthausen ; Mme LE CORRE, Gusen.

Nous pourrions parler de la situation actuelle. Nous présenterons à la fin de cette réunion deux résolutions préparées hier par le bureau, j'espère que vous nous donnerez votre plein appui. Il est certain que les temps où nous vivons ne peuvent que nous attrister davantage, mais cela ne change rien aux souvenirs émus, précis, vivants et proches que nous gardons de la déportation et des événements qui l'ont marquée.

Je dois dire que certains d'entre-nous manifestent, et ils ont des raisons, un grand pessimisme devant ce qui nous entoure, devant cette lutte constante entre la conviction et la répression, entre la haine et la vigilance. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt un article paru dans le dernier bulletin de notre Amicale « Haine et Vigilance » et je crois que la vigilance est indépendante de la haine, mais il faut qu'elle s'accuse de plus en plus car ce qui nous entoure n'est pas fait pour nous mettre du baume dans

le cœur.

Je dois dire que tout dernièrement je suis allé dans un haut-lieu de la résistance, Oradour-sur-Glane, c'est un site magnifique et je voyais ce qui restait d'Oradour, c'est-à-dire à peu près rien, sauf le souvenir de très rares survivants de ce massacre. A part eux, il ne reste aucun souvenir vivant d'Oradour-sur-Glane.

Je ne partage pas pour ma part l'opinion de ceux qui pourraient garder une haine à l'égard des responsables, mais je dois considérer quand même que cet exemple doit nous faire penser qu'il faut se préoccuper sérieusement de la vigilance ! C'est pourquoi nous vous présenterons tout à l'heure les deux résolutions qui sont je crois le reflet de tout ce que nous pensons.

Mes chers camarades, je ne prolongerai pas plus cette intervention puisque nous aurons tout à l'heure l'occasion d'échanger des idées et probablement des vœux.

Je donne maintenant la place à notre ami VALLEY qui va vous donner la liste de nos camarades qui malheureusement ont disparu depuis notre dernier Congrès.

Liste de nos Morts depuis notre dernier Congrès

Abbé ARDOIN, Loibl-Pass.
COLLIN Jean, Schwechat.
COZAS-ARJONILLA Antonio, Gusen, matricule 4 725.
DANOU Georges (Karsenty), Mauthausen, matricule 62 607.
DEPOT Lucien, Gusen I.
DUFOURG Marcel, Buchenwald et Mauthausen.
DELAPLACE Raoul, Loibl-Pass, matricule 26 260.
HERNANDEZ SUAREZ José, Mauthausen, matricule 47 230.
HANSER Paul, Melk-Ebensee.
LEMAIRE Gaston, Melk, matricule 118 995.
PACINI Charles, Loibl-Pass, matricule 28 390.
PENARROYA Ramon, Mauthausen, matricule 4 583.
RAVAULT Léandre, Mauthausen et Passau, matricule 60 488.
REUTZ Hubert, Mauthausen et Passau, matricule 28 470.
TELLO GUILLEN Miguel, Mauthausen, matricule 5 029.
CARDON Paul, Wiener-Neustadt, matricule 27 500.
COUTIN Henri, Gusen I, matricule 59 793.
DAL-BON Ange, Melk, matricule 62 223.
DENOIX René, Gusen I et Steyr, matricule 53 739.
DETTWEILER Jean, Melk-Ebensee, matricule 62 280.
FOURCADE Jean, Loibl-Pass, matricule 62 317.
FOGIELMAN André, Mauthausen et Gusen.
GUILMINEAU Onésime, Ebensee, Reld-Zipf, Wiener-Neustadt, matricule 26 604.
TUR Jean-Marc, Mauthausen, matricule 4 910.
VICTOR Abel, Loibl-Pass, matricule 27 734.
BARTALOT-AULADELL Buenaventure, Mauthausen, matricule 6 234.
RAVE Robert, Ebensee, matricule 28 466.
DUPUIS Louis, Mauthausen et Ebensee.

FELIX Maurice, Loibl-Pass, matricule 28 044.
FERNANDEZ-GARCIA, Mauthausen.
FERNANDEZ-ALVAREZ Manuel, Mauthausen, matricule 4 473.
HIDALGO GONZALEZ José, Melk-Ebensee, matricule 62 552.
LIERN-BARBERA Michel, Dachau et Mauthausen, matricule 41 339.
MERLET Maurice, Reld-Zipf et Ebensee, matricule 28 334.
MUEL Raymonde, Ravensbrück et Mauthausen.
BALAGUER Ernest, Gusen, matricule 48 801.
BOURDEAUX Louis, Mauthausen.
AGABRIELLE Edouard, Melk-Ebensee, matricule 61 855.
ANSELMET Joseph, Steyr, matricule 53 593.
COLOTTE Albert, Schwechat, Wien Afa-Werke, matricule 27 922.
DUTRUEL Louis, Loibl-Pass, matricule 26 263.
GIL-CERCOS Vicente, Mauthausen, matricule 11 627.
LEBEURRIER, Mauthausen.
LEPENANT Christian, Linz, matricule 89 824.
MORALES-PEREZ Julio, Mauthausen, matricule 3 974.
OLIVARES Jean, Steyr, matricule 4 119.
PANY Kurt, de Prague, Mauthausen, matricule 5 545.
RUIZ ROJAS José, Mauthausen, matricule 4 410.
SCIACKY Nico, Birkenau et Mauthausen.
SIROT René, Mauthausen.
VANNI Domenico, Peggau et Linz, matricule 76 616.
SOSIAS FIGUERAS Jaime, Gusen, matricule 47 036.
GALLOU Joseph, Wiener-Neudorf, matricule 26 274.
PATISSIER Antoine, Melk, matricule 62 925.
DAURIAC Guillaume, Mauthausen-Revier, matricule 62 232.
ALIAU Juan, Mauthausen, matricule 3 166.
ALIAU Tordiu, Mauthausen.

R. HEIM. — Je vous demande d'observer une minute de silence à la mémoire de nos camarades.

MINUTE DE SILENCE

Je vous remercie.

Nous allons maintenant procéder à la lecture des rapports, nous avons trois rapports, le rapport moral de notre camarade LAITHIER, le rapport d'activité par notre ami Emile, le rapport

financier par notre camarade CORBIN, trois rapports qui seront soumis à votre vote. Je donne donc la parole à notre ami LAITHIER, secrétaire général-adjoint, pour le rapport moral :

A. LAITHIER.

RAPPORT MORAL

(Voir page 5, le texte du rapport moral)

Ce rapport moral reçoit l'approbation de tous par de longs applaudissements.

Pr R. HEIM. — Ces applaudissements témoignent de l'impression que vous éprouvez à la suite du rapport qui vient de vous être lu par notre ami LAITHIER. Vous l'avez dit mon cher, avec une sensibilité exceptionnelle, vous n'avez rien oublié, vous avez dit toute la vérité, avec précision, avec franchise. Je retiens parmi toutes les phrases que vous avez dites celle-ci : « Ne pas oublier notre raison d'être ». Il est évident que c'est

à cela que nous devons nous attacher maintenant. Vous avez rappelé tout à l'heure que certains disent : « Oubliez car quand nous y pensons cela fait mal. » A ce propos beaucoup d'entre nous expriment le même sentiment que moi. Je ne regrette pas ce que j'ai traversé parce que j'ai vu le pire et le meilleur. Je pense donc que vous êtes tous d'accord

pour considérer le rapport qui vient de vous être lu comme un rapport absolument remarquable, qui n'a rien laissé dans l'ombre, qui a tout dit, et je souhaite bien que l'on puisse l'imprimer d'une façon intégrale, car je pense qu'il est admirable et devrait être lu par beaucoup.

Je mets aux voix ...unanimité absolue.

Maintenant je donne la parole à notre ami VALLEY pour la lecture du rapport sur l'activité de notre Association.

E. VALLEY. — Ce rapport sera très court car je crois que notre ami LAITHIER a dit l'essentiel et il faut vous laisser le temps de poser des questions.

(Applaudissements.)

RAPPORT D'ACTIVITE

Mes chers amis,

Cette Assemblée générale a été prévue très courte pour les raisons que vous avez pu lire dans nos bulletins. Le compte rendu d'activité que j'ai le plaisir de vous présenter sera donc résumé parce que vous connaissez déjà cette activité par la lecture des 5 bulletins parus au cours de l'année, parce que aussi, étant donné le décalage de notre Congrès de 1970, une grande partie de l'activité de l'année y a été longuement exposée en même temps que celle de 1969. Celle de 1971 le sera lors du Congrès de mai 1972, date à laquelle nos Congrès seront rétablis dans la forme habituelle; parce que, aussi, notre ami André LAITHIER a bien voulu assumer une partie de cette tâche en se chargeant de ce qu'il est convenu d'appeler le compte rendu moral.

Ce processus vous laissera ainsi le temps de parler vous-mêmes de l'activité de l'année écoulée, de poser des questions, de faire des suggestions pour celle que vous souhaitez voir se développer à présent.

NOS TROIS PELERINAGES 1970 avaient permis à 700 personnes de se rendre à Mauthausen et dans les différents commandos.

EN 1971 : 200 personnes auront participé à l'un ou l'autre des trois pèlerinages organisés au cours des mois de mai, août et à celui de la Toussaint qui se déroulera du 29 octobre au 2 novembre et auquel 65 personnes prendront part.

J'ajouterai simplement à cela que ces pèlerinages, manifestation de l'hommage que familles de nos camarades disparus et anciens déportés rendent ensemble à nos morts, sont un des liens qui unissent très fortement, au sein de notre Amicale, rescapés et « familles ».

En France les cérémonies n'ont pas bien entendu revêtu cette année l'importance de celles célébrant le 25^e anniversaire de la libération des camps, cependant, nous avons tenu à ce que notre Amicale y soit toujours représentée. Cérémonies du Souvenir aussi comme chaque année le 5 mai à l'Arc de Triomphe et devant notre Monument au cimetière du Père-Lachaise le jour du « Souvenir des Déportés » et le jour de la Toussaint. Je profite de cette occasion pour vous inviter tout particulièrement à participer à celle du 1^{er} novembre prochain en union avec les pèlerins qui à ce moment-là seront à Mauthausen.

LA DEFENSE DES DROITS DES DEPORTES ET FAMILLES DE NOS DISPARUS est aussi une activité essentielle de notre Amicale.

Pour les déportés l'égalité des droits entre DR et DP en matière de pension, obtenue en 1970, est un résultat important de l'action menée en commun avec toutes les organisations de déportés. Seulement un petit nombre de nos camarades a pu à ce jour bénéficier des effets en raison du travail important et complexe que demande l'examen de tous les dossiers, mais à partir de ce mois-ci, je pense que toutes les pensions des DP seront alignées sur celles des DR et que le premier quart de la différence sera payé, ceci bien entendu, avec rappel du 1^{er} janvier 1971.

En ce qui concerne aussi les droits, je pense que nous devons demander à nouveau que l'attribution de la pension aux ascendants ne soit pas tributaire des ressources.

En attendant d'obtenir satisfaction sur ce point, je pense que nous devrions insister à nouveau pour qu'une demi-part supplémentaire d'abattement sur les revenus soit accordée aux ménages d'ascendants dont un enfant est « Mort pour la France », comme elle est accordée aux personnes seules. Cela bien entendu diminuerait leurs impôts et cet abattement plus fort permettrait à un certain nombre de percevoir la pension.

R. CORBIN. — Mon énumération de chiffres va vous sembler fastidieuse après la brillante intervention de notre

ami LAITHIER, mais il est nécessaire de vous signaler si nous sommes encore capables de continuer notre action finan-

cièrement et maintenir cette activité dont nous a parlé notre ami VALLEY.

(Applaudissements.)

RAPPORT FINANCIER

Mes chers camarades,

Voici notre situation financière à la fin de l'année 1970, qui est déjà bien lointaine.

Notre encaisse au 31 décembre s'élève à F 202 507,35 contre F 183 840,25 au 31-12-1969, soit en augmentation d'un peu plus de 19 000 F.

Sur ce montant, une somme de F 6 538,19 est destinée à l'entretien des Monuments; reste donc disponible pour la gestion de l'Amicale F 195 969.

Les recettes se comparent de la façon suivante :

COTISATIONS :

F 28 964,25 contre F 35 191,72 — F 6 227.

Différence importante comme on le voit et qui est due à ce que les traites de recouvrement des cotisations en retard ont été envoyées très tardivement, notre Congrès n'ayant eu lieu qu'en octobre. De ce

SOLIDARITE : comme chaque année nous l'avons manifestée moralement et matériellement à tous nos amis en difficulté et nous tenons en particulier à maintenir les bonnes habitudes, je veux parler des colis de douceurs ou petits mandats pour adoucir les fêtes de fin d'année, c'est ainsi qu'en 1970 nous avons confectionné 34 colis et envoyé 18 mandats à des camarades ou à des papas, des mamans, des veuves de nos camarades décédés.

CHATIMENT DES CRIMINELS DE GUERRE : depuis notre dernier Congrès en ce qui concerne les bourreaux dont nous avons eu, les uns et les autres, à subir les sévices à Mauthausen ou dans les commandos, nous avons appris avec satisfaction que SCHULZE était enfin incarcéré pour purger la peine de 15 ans de prison à laquelle il avait été condamné (peine bien trop légère à notre avis).

Plusieurs camarades anciens d'Ebensee sont à présent convoqués pour témoigner lors du procès de Ganz devant la cour d'assises du Tribunal de Grande Instance de Memmingen.

Nous espérons que tous pourront s'y rendre et ayant préparé leur déposition avec soin pourront témoigner d'une façon claire et précise sur les crimes dont il est responsable et contribuer ainsi à ce qu'il soit châtié comme il le mérite.

Jean LAFFITTE devant être à Paris ces jours-ci, propose d'y rencontrer les camarades convoqués pour ce procès.

Hélas! beaucoup d'autres criminels de guerre sont encore impunis. Un certain nombre d'entre eux ont été condamnés à mort, mais vivent tranquillement en Allemagne ou ailleurs; la convention judiciaire mise au point entre Paris et Bonn le 2 février 1971 n'est pas encore ratifiée.

Afin de coordonner leur action, plusieurs organisations de Déportés et de Résistants ont constitué un « Comité de liaison français pour la recherche et le châtement des criminels de guerre » auquel participe notre Amicale car, nous pensons que pour tout déporté c'est un devoir d'agir pour que nos bourreaux, les bourreaux de nos frères soient châtiés.

Au souvenir de nos morts, à la solidarité entre rescapés et familles, à la défense des droits de tous et à notre action pour le châtement des criminels de guerre nous ajoutons l'enseignement que nous devons donner sur ces événements qui ont marqué notre siècle.

Dans ce but Daniel PIQUEE-AUDRRAIN dirige et commente la visite du camp de Mauthausen pendant deux mois chaque année, c'est très important. Cette année environ 12 000 personnes ont fait ces visites accompagnées.

Et puis, comme vous l'avez lu dans notre bulletin, il y eu la présentation de notre exposition, la projection de nos films sur la déportation en particulier devant un public de jeunes et, ce qui est très important, ces projections furent suivies de débats très intéressants, au cours desquels nous pouvions constater tout l'intérêt qu'ils y portaient. C'est à nous de ne pas les décevoir, de les aider à comprendre.

C'est je crois tout particulièrement vers cette action que doivent porter nos efforts et je souhaite que les uns et les autres fassent des suggestions, des propositions dans ce domaine.

Hélas! nos rangs s'éclaircissent, aussi nous devons employer nos forces à enseigner ce qui s'est passé au cours de ces années noires afin que, mieux instruits du passé, les jeunes soient plus vigilants.

Et puis en terminant, je souhaite que notre Amicale puisse continuer encore longtemps son action dans l'unité et la solidarité et que nous nous retrouvions nombreux au Congrès 1972.

fait, environ 5 000 F de cotisations ont été recouverts en 1971.

Il convient d'insister à nouveau pour obtenir que nos camarades régulent leur cotisation spontanément. Nous avons adressé 718 traites de recouvrement et les frais de recouvrement sont d'environ 4 francs par traite. Indépendamment de ces frais il faut tenir compte du travail administratif qu'entraîne le recouvrement par traite.

Bons de soutien : F 25 541,06 contre F 24 689.

Dons : F 26 235,61 contre F 20 070.

soit pour ces deux postes un supplément de 7 000 F environ qui compense la diminution des cotisations. En sorte que ces trois recettes — cotisations, bons de soutien et dons — qui constituent les ressources normales nécessaires au fonctionnement de notre Amicale sont restées constantes.

Dans ses recettes exceptionnelles l'Amicale a bénéficié lors des

pèlerinages d'un excédent de 3 600 F environ, provenant en particulier du pèlerinage du mois de mai, car quelques responsables pris en charge par l'Agence Kuoni nous ont laissé le montant de leur participation.

D'autre part, la S.N.C.F. a bien voulu, après le voyage, dispenser exceptionnellement l'Amicale des frais d'immobilisation des voitures du train spécial.

FILMS :

Les recettes pour ce poste ont été de 2 732 F pour un montant de dépense de 500 F, soit un excédent de 2 200 F environ contre 679 F en 1969.

LIVRES - DISQUES - PHOTOS :

Avec un chiffre de vente de 25 825 F contre 27 627 F l'année précédente, ce poste laisse à l'Amicale un supplément de recettes sur les dépenses de 11 000 F environ contre 3 700 F en 1969, mais en 1971 nous avons dû reconstituer notre stock.

MEDAILLES :

La vente des médailles laisse un bénéfice de 800 F. Le montant des ventes a atteint 11 840 F.

DEPENSES :

Personnel : F 22 900 contre F 20 900, augmentation normale.

Frais postaux : F 3 371 contre F 5 284, diminution sensible causée par le fait que les traites de recouvrement — comme indiqué au chapitre des cotisations — n'ont été envoyées qu'en janvier 1971, frais dont le montant s'est élevé à 2 800 F environ qui seront comptabilisés dans le nouvel exercice.

Pr R. HEIM. — Je remercie notre camarade R. CORBIN pour cet exposé et pour le dévouement qu'il marque à l'égard de sa tâche. Je donne maintenant la parole à notre camarade Maurice PETIT pour le rapport de la Commission de contrôle financier.

M. PETIT. — Réunie le 7 février 1971, la Commission de contrôle n'ayant relevé aucune anomalie aux comptes a donné son quitus. *(Applaudissements.)*

Pr R. HEIM. — J'ouvre maintenant la discussion sur les trois rapports et le Bureau vous apportera la réponse.

M. PETIT. — En question diverse, je ne suis pas d'accord pour le Congrès tous les deux ans, nous vieillissons c'est d'accord, mais je parle dans mon cas, je suis retiré en province et c'est au contraire une joie pour nous autres d'avoir une occasion de nous retrouver, et si nous faisons cela seulement tous les deux ans j'ai peur que là nous nous trouvions vraiment vieillir.

M. HACO. — Je crois qu'il y a une réponse à la question qu'a posée notre ami PETIT dont nous regrettons beaucoup qu'il se soit éloigné de la capitale. A l'occasion de Conseil d'administration ou de bureau, nous avons, sur l'heureuse initiative de notre secrétaire général, des repas de commandos ce qui permet quand même aux camarades de se revoir chaque année. De plus je crois qu'il est difficile de faire un Congrès de la valeur et de l'importance de ceux que nous avons eus. Comme le Président le disait, il importe surtout que nos Congrès aient de plus en plus de résonance et d'éclat d'autant plus que nous vieillissons et que nos rangs s'amenuisent davantage. Il me paraît donc difficile de faire un grand Congrès chaque année. Il me semble raisonnable d'avoir une année une Assemblée générale statutaire et tous les deux ans un Congrès, ce qui n'empêche pas les camarades de se revoir d'abord au Bureau de l'Amicale qui est toujours ouvert et prêt à accueillir les camarades, et aux repas de commandos qu'il faut maintenir à tout prix afin de conserver ces liens de fraternité qui nous sont si chers.

Pr R. HEIM. — Il n'a jamais été question de silence pendant un an, il était bien entendu une année une Assemblée générale statutaire, l'autre année un grand Congrès.

V. VOSTRIKOFF. — Je pense qu'au

Frais généraux : F 17 659 contre F 14 781, soit une augmentation de 2 900 F, mais il a été procédé à la réfection des peintures des locaux pour un montant de 3 600 F, en sorte que l'on peut dire que les frais généraux sont en réalité en diminution.

Bulletin : F 24 653 contre 18 725, en augmentation de 5 900 F pour un même nombre de 5 bulletins dans l'année, mais ceux-ci ont été plus étoffés en 1970.

Bons de soutien : F 2 580 contre F 2 472, augmentation minime de 100 F.

Solidarité : notre aisance financière nous a permis de consacrer 12 020 F à la solidarité contre 9 274 F en 1969.

Vin de l'amitié : les frais pour ce poste — avec un montant de F 4 092 — est en augmentation de 300 F sur 1969. Par contre à cette occasion il y a eu 182 F de recettes contre 0 en 1969 ; sans commentaire. Disons cependant que cette réunion traditionnelle est toujours très appréciée de tous nos camarades heureux de se retrouver en dehors de notre Congrès ou lors de visites à notre Amicale. C'est une occasion également de régler leur cotisation, dont ils devraient profiter davantage, et de faire leur choix de livres dans notre bibliothèque.

Voici brièvement résumé l'état de nos finances pour 1970.

202 000 F de recettes ; 183 000 F de dépenses, chiffres ronds, et solde créditeur au 31 décembre de 202 000 F qui nous laisse sans inquiétude pour l'année en cours. Chiffre important qui montre la constante vitalité de notre Amicale.



Assemblée générale du 10 octobre. Attention et méditation.

lieu de faire des grandes réunions officielles, il serait mieux de se réunir chaque mois.

Pr M. DE BOUARD. — Dans le rapport de LAITHIER qui nous a tous profondément touchés et dont j'ai pour ma part apprécié beaucoup les qualités de cœur et de tact, un passage m'a particulièrement retenu, passage sur lequel il a d'ailleurs passablement insisté, c'est celui qui a trait à ce que nous pouvons faire, pour que, lorsque nous aurons disparu, nos enfants et les camarades de nos enfants continuent l'œuvre que nous avons entreprise. Il y a un certain nombre d'initiatives qui ont été prises, soit par nous, soit par les Pouvoirs publics et je voudrais dire deux mots du Concours National de la Résistance. Vous me direz que la résistance ce n'est pas tout à fait la déportation, mais enfin les deux domaines sont tout à fait connexes et je pense que beaucoup d'entre nous, beaucoup de sections départementales en particulier et de groupes de camarades dans les départements, s'intéressent à ce Concours de la Résistance. J'ai le sentiment pour ma part que c'est une institution qui est en train de périr.

Je connais un peu la question puisque je suis membre du jury national de ce concours, et que dans mon département, le Calvados, l'Association départementale des déportés, qui comprend un certain

nombre de camarades de Mauthausen, s'est employée à faire comprendre aux jeunes l'importance de ce concours et à encourager la participation à ce dernier. L'an dernier en 1970, voici ce que nous avons fait : « J'ai demandé le sujet du Concours qui était « Le Général de GAULLE, chef de la résistance française, 18-6-1940 - 8-5-1945 » c'est-à-dire l'œuvre du Général de GAULLE pendant la guerre, puis demandé à un de mes collègues de la Faculté des Lettres, qui est professeur d'histoire contemporaine, qui n'est membre d'aucune formation politique et précisément même, pas membre de l'U.D.R., de faire à ce sujet deux conférences qui auraient été destinées aux lycéens et aux collégiens désireux de participer au concours ; et éventuellement à leurs professeurs qui souvent manquent de documentation s'ils désirent parler à leurs élèves de ce problème qui fait l'objet du concours.

Nous avons fait pas mal de publicité, nous avons imprimé des affiches que nous avons adressées à tous les établissements scolaires. J'avais vu personnellement le recteur qui avait envoyé une circulaire dans tous les établissements scolaires. Nous avons établi une liste de 5 livres que le recteur avait recommandé à tous les établissements scolaires d'acheter. Et quand la première confé-

(Suite page 9).

AMICALE DE MAUTHAUSEN

RAPPORT MORAL

présenté par André LAITHIER, Secrétaire général-adjoint, à l'Assemblée générale du 10 Octobre 1971

Chers Camarades,

Le Bureau de l'Amicale m'a demandé de vous présenter le rapport moral. Habituellement, dans les associations semblables à la nôtre, le rapport moral ne se distingue pas du rapport d'activité, ce dernier étant la justification, par le comportement et l'action de ses membres, de la loi morale qui les unit dans un même groupement. Aujourd'hui nous ferons une exception à cette règle : en effet notre secrétaire général Emile VALLEY vous présentera tout à l'heure un résumé, un bilan du fonctionnement de l'Amicale depuis notre dernier Congrès. Vous savez qu'Emile est un homme d'action et que nul n'est plus qualifié que lui — parmi nous — pour parler de ce que nous avons fait, la plupart du temps, il faut bien le dire, sur son initiative. Mais il est utile aussi de s'interroger sur la justification de notre activité, sur sa raison d'être, sur sa nécessité et sur ses perspectives. Cela c'est l'aspect vraiment moral de l'œuvre de notre Amicale.

Notre morale à nous déportés présente-t-elle donc un caractère particulier ? Je le crois. Nous ne nous sommes pas assemblés dans notre belle organisation en vue de défendre des « intérêts » communs. Même si les circonstances nous ont amenés à prendre parti et à agir pour la reconnaissance de certains droits naturels qui nous étaient contestés, ce n'est pas sur cette base profonde que s'est construite notre union. Ce qui nous a rassemblés, poussés les uns vers les autres, ce qui nous a maintenus ensuite en dépit de divergences imposées par la vie, c'est le souvenir de notre vie commune dans la misère du camp, c'est le besoin de témoigner sur le régime concentrationnaire, c'est le souci d'apporter si possible un peu de réconfort aux familles de nos camarades, de nos frères morts à Mauthausen, c'est l'impérieuse nécessité d'agir pour que soit tenu le serment que nous leur avons fait et que concrétise notre devise « Plus jamais ça ! »

Année après année, nous avons pendant plus d'un quart de siècle, fait le point de notre action. Nous avons établi le bilan de nos succès et de nos déboires. Et à chaque Congrès nous nous sommes réjouis d'être encore ce que nous sommes, d'avoir une Amicale bien vivante en dépit des profondes blessures que lui cause la perte de tant et tant de nôtres. Nous sommes ainsi parvenus à cette grande réussite que furent les manifestations du 25^e anniversaire, à Paris certes, mais surtout là-bas, à Mauthausen même.

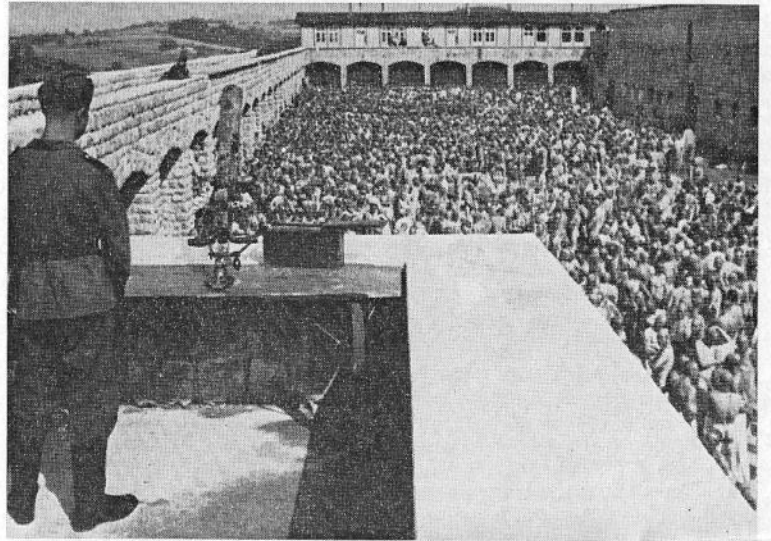
Mais il est vrai aussi que pour beaucoup d'entre nous, ce 25^e anniversaire apparaissait comme l'aboutissement d'un effort tenace et louable, comme une apothéose au-delà de laquelle on pourrait bien souffler un peu, se reposer, voire même s'endormir sur de si glorieux lauriers. Bien sûr le temps fait son œuvre et marque chacun de nous. La maladie, l'asthénie ou la sénescence prématurée (dont nous nous efforçons de sourire, ou de croire qu'elles s'adressent surtout au voisin), font chez nous quelques ravages. Pour beaucoup, l'heure de la retraite a sonné, bien des amis se sont éloignés, retirés dans une accueillante province. Et tout cela n'est pas sans conséquences pour l'activité de notre Amicale.

Mais il y a beaucoup plus grave à mon avis. C'est un sentiment de lassitude, d'indifférence ou de démission qui tente de s'instaurer

dans nos rangs. Ou plus exactement que l'on tente d'instaurer dans nos rangs. Il faudrait être sourd et aveugle pour ne pas se rendre compte que de grands efforts sont faits pour nous convaincre d'oublier notre raison d'être.

Il y a deux principaux thèmes dans cette propagande contre le Souvenir, propagande généralement insidieuse mais parfois très cynique.

D'abord l'idée que le temps est venu d'oublier ce passé, que nous ne devons pas rabâcher nos vieux griefs, que le monde d'aujourd'hui a bien changé par rapport à celui qui a produit un HITLER, et que



l'étude du « phénomène » concentrationnaire est désormais affaire d'historiens, et que quelques lignes prudentes dans les manuels scolaires suffisent à clore tout débat.

Ensuite l'idée que de toute façon notre action est vouée à l'échec, que nous nous agitons stérilement, comme l'ont fait avant nous d'autres générations d'anciens combattants qui n'ont rien empêché.

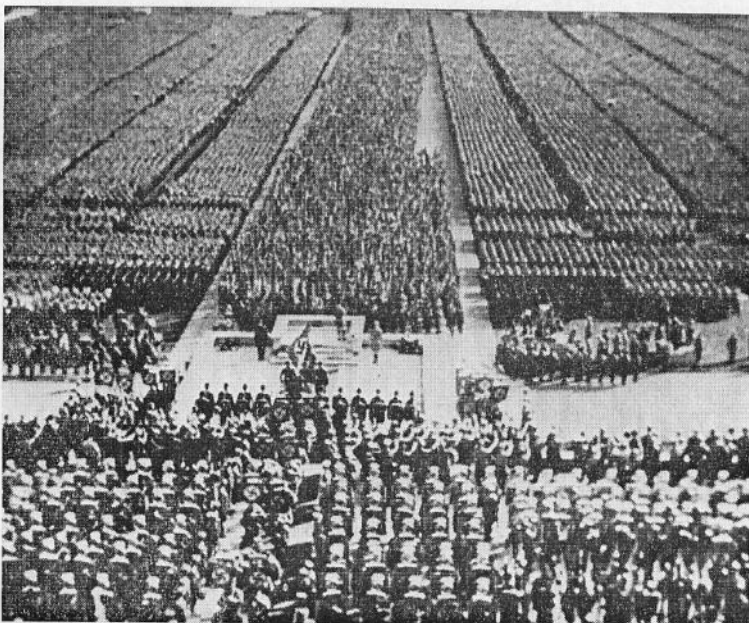
Je crois qu'il nous faut répondre à ces deux séries de questions si nous voulons poursuivre efficacement ce que nous croyons être notre mission.

Voyons d'abord la première. Il y a maintenant 26 ans que nous sommes sortis de Mauthausen. Certains y étaient donc entrés il y a plus de 30 ans, et pour certains c'est un argument suffisant pour passer l'éponge, pour ne plus parler du crime et laisser en paix les criminels. On peut comprendre que ceux qui n'ont pas connu cette époque parlent ainsi. On peut le comprendre mais non pas le supporter. De même on peut comprendre que tous ceux qui se sont accommodés de la présence des armées allemandes sur notre sol, que ceux qui trouvaient que les soldats de la Wehrmacht étaient des gens corrects, des défenseurs de l'ordre, de bons Européens, on peut comprendre que ceux-là, qui ont été des collaborateurs ou des bénéficiaires du régime de Vichy, soient parmi les plus désireux de tourner définitivement cette page honteuse pour l'histoire de notre pays. On peut aussi penser que la grande masse de ceux qui se sont croisés les bras, ou qui ont attendu les pieds dans leurs pantoufles que les alliés fassent le travail à leur place et qui considéraient les Résistants comme des fous dangereux ou comme des imbéciles, on peut encore penser que ceux-là aussi préfèrent qu'on ne parle plus de tout ça. Et il est bien vrai que cela fait pas mal de monde, et que, parmi tous ceux qui ont par la suite applaudi les libérateurs, il y en avait un bon nombre qui avaient approuvé la collaboration et affiché le portrait du traître Pétain.

Mais comment pourrions-nous, nous, déportés, oublier ?

Qui oserait demander aux mères, aux veuves, aux vieux parents, aux fils, d'oublier le martyre de leurs disparus ?

Et qui peut espérer que nous, les rescapés, les survivants, nous allons oublier nos frères, nos amis qui sont restés là-bas à Mauthausen et dans ses commandos. Nos camarades morts à nos côtés, épuisés par le travail et la maladie, morts de faim, de fatigue, morts sous les coups des SS ou les morsures des chiens, morts d'expériences sadiques de soi-disant médecins, morts dans les bunkers après d'atroces tortures, ou encore pendus ou décapités à la hache, ou sciés vivants comme à Hartheim, ou asphyxiés dans les chambres à gaz. Nos camarades, nos amis, nos frères, ceux dont nous avons



recueilli la dernière confiance, la dernière pensée pour la mère ou pour l'épouse, le dernier souhait pour une France libre, le dernier souhait de n'être pas morts pour rien.

Et au-delà des nôtres, comment ne penserions-nous pas aux millions de victimes, à ceux qui furent exterminés en masse, scientifiquement, méthodiquement, par convois entiers, ceux que les nazis ont laissé



pourrir dans les wagons plombés, ceux qui creusèrent leur propre fosse avant d'être mitraillés, ceux qui succombèrent suffoqués dans l'ignominie des chambres à gaz ?

Qui osera nous dire, à nous, que nous devons nous taire ?

De bonnes âmes nous suggèrent que de tels souvenirs nous font mal à nous-mêmes. C'est possible, mais avons-nous donc pensé tellement à notre propre sort quand nous nous sommes dressés, de 1940 à 1945, contre la machine de guerre de HITLER ? Allons-nous renier notre passé ? Allons-nous oublier pourquoi nous avons été déportés ? Est-ce que notre terrible expérience est sans intérêt, est-ce un épisode banal qui doit laisser le monde dans l'indifférence ?

Le sens profond de notre union dans l'Amicale c'est précisément la nécessité, l'engagement qui nous concerne tous d'être les témoins de la barbarie nazie.

On nous dit aussi qu'il y a d'autres crimes, des génocides plus récents qui sollicitent l'attention de ceux qui se soucient des droits de l'homme. C'est vrai, et l'histoire récente nous en montre maints exemples cruels. Et nous ne sommes pas de ceux qui vont revendiquer je ne sais quel droit de priorité ou de supériorité dans la souffrance, dans la connaissance de l'horreur. Mais en quoi cela nous décharge-t-il si peu que ce soit de notre devoir de témoigner contre ce que nous avons personnellement connu ?

Quant à ceux qui se bouchent les oreilles, ou qui détournent les yeux, parce que le rappel des crimes trouble leur quiétude, nous devons nous efforcer de leur faire comprendre que notre expérience est une leçon valable pour tous, qu'eux-mêmes sont concernés, que rien ne les met à l'abri du retour des temps maudits s'ils pratiquent la politique de l'autruche, cachant la tête dans le sable pour ne pas voir le danger. Car ce n'est pas vrai qu'on en a fini à tout jamais avec les thèses de HITLER, pas plus qu'on n'en a terminé avec les forces qui l'ont installé au pouvoir, qui l'ont soutenu et armé, et qui ont été les bénéficiaires de tous ses actes, y compris du génocide concentrationnaire.

HITLER est mort, et certains de ses proches lieutenants, mais le racisme et l'antisémitisme sont hélas bien vivants. HITLER est mort, mais les revanchards n'ont pas désarmé, et ils s'efforcent d'empêcher le rapprochement de l'Est et de l'Ouest. HITLER est mort, mais on blanchit à tour de bras les criminels de guerre qui furent ses exécutants, ses hommes de mains. HITLER est mort, mais le militarisme allemand re fleurit, et ce n'est pas sans une certaine stupeur que nous voyons se développer une campagne pour la réhabilitation de la Wehrmacht et de la SS. C'est fou aujourd'hui le nombre de généraux et de grands dignitaires qui nous sont présentés comme de farouches ennemis du Führer !... Des livres, des films, des émissions de télé montent en épingle l'action de ces résistants si obscurs jusqu'alors que personne n'en avait entendu parler. Certes, il y en eut quelques-uns, et leur mérite était grand, mais la plupart furent victimes de la Gestapo, du vivant même de HITLER. En réalité, on s'efforce de dédouaner l'armée allemande de ses crimes, de la présenter comme une formation militaire normale, ayant fait une guerre normale, puisqu'aussi bien toute guerre est affreuse. C'est faire bon marché des massacres de civils, de femmes et d'enfants, des villages rasés et brûlés, c'est tuer deux fois les martyrs de Lidice, de Tulle et d'Oradour.

C'est aussi une façon d'esquiver une question qui devrait nous tenir constamment éveillés : « Qui est responsable ? »

Souvenez-vous : dans « Nuit et Brouillard », cette question est posée par l'admirable commentaire de notre ami Jean CAYROL (de Gusen). « Le kapo dit : « Je ne suis pas responsable ! » L'officier dit : « Je ne suis pas responsable ! » Alors qui est responsable ? ». Et de proche en proche on remonterait à HITLER. Et puisque ce dernier est mort, il n'y a plus de responsable.

Permettez-moi ici de répondre comme je le fais chaque fois que l'occasion m'en est donnée devant un public de jeunes gens et de jeunes filles.

C'est un principe bien établi, admis par tous les peuples civilisés qu'en matière de crimes, il faut toujours chercher à savoir à qui le crime profite.

A qui donc a pu profiter le plus grand crime des temps modernes, l'énorme holocauste auquel s'est livré l'hitlérisme ? Une fois de plus je relirai à la tribune de notre Congrès le texte qui figure dans la préface de l'ouvrage « La Déportation », texte que l'on doit à l'écrivain catholique Louis MARTIN-CHAUFFIER, que personne ne s'avisera de considérer comme animé d'un esprit de haine, d'un désir de vengeance.

« HITLER n'était pas seul. La défaite (de 1918) avait momentanément désarmé les seigneurs de la guerre, sans réduire leurs ambitions ni éveiller leurs scrupules. Ils attendaient impatients et vigilants. Par « Seigneurs de la guerre, il ne faut pas entendre seulement le haut commandement mortifié, mais ceux qui vivent de la guerre et de la préparation, le gros capital et la grande industrie, le « Herren Klub » de Hugenberg, les Krupp, les Thyssen et les autres.

« Porté au pouvoir par son ascendant populaire et par les Seigneurs de la guerre, HITLER y demeura. Qu'importait, s'ils y gagnaient tout. Ils avaient fourni les étendards et les bottes vernies ; ils fournirent les armes, puis les tanks et les avions. HITLER régnait, eux prospéraient. La puissance la mieux assurée est celle qui demeure invisible : ils lui survécurent.

« Ce qu'ils avaient d'abord en commun, c'est le mépris de l'homme. C'est ce que doivent connaître ceux qui l'ignorent, l'ont oublié ou ne veulent pas le savoir, car, en vérité, cela concerne non seulement leur existence, mais leur propre dignité offensée et leur conscience menacée. »

C'est ainsi que L. MARTIN-CHAUFFIER répond à cette question : « Qui est responsable ? » Et je crois que répondre de cette façon est ce que nous pouvons faire de plus utile pour que les générations qui nous suivent n'aient plus à « revoir ça ».

Est-ce que notre témoignage a pour but de nous faire passer simplement aux yeux de ces jeunes pour de pauvres gens qui ont bien souffert, ou pour des héros échappés d'un monde mystérieux ? Certainement pas. Et si nous nous bornons à évoquer les horreurs des camps et le sadisme des SS, nos fils et nos filles ne recevront de nous aucune arme pour prendre notre relève dans la lutte qui doit se poursuivre contre le fascisme. Car ce dernier n'est pas mort, et peu importe de quel nom on l'appelle.

Souvenons-nous encore des derniers mots de CAYROL sur les dernières images de RESNAIS dans « Nuit et Brouillard » : « Nous qui feignons de croire que tout cela est d'un seul temps et d'un seul pays et qui n'entendons pas qu'on crie sans fin. »

Les jeunes de 1971 sont confrontés aux drames de leur temps. Ils sont sensibles aux problèmes de la politique d'aujourd'hui, aux guerres d'aujourd'hui, aux génocides d'aujourd'hui dont dépend leur avenir à eux. Comment comprendraient-ils notre action si nous nous bornons à réclamer le châtiement individuel de tel ou tel bourreau d'il y a 25 ans, sans leur expliquer que notre exigence vise plus haut, que notre vigilance a pour but de dénoncer les forces inhumaines qui engendrent le fascisme : chauvinisme, racisme, militarisme, apologie de la violence,



déification du surhomme, mépris de la personne humaine. A quoi leur servirait notre témoignage s'il n'y avait pas une leçon morale à en tirer, en même temps qu'une mise en garde contre les puissances qui ont bénéficié de la terreur hitlérienne ?

Venons-en maintenant à une autre série de conseils qui nous sont prodigués. Il paraît que de toute façon nous ne pouvons rien changer. On pourrait déjà répondre que le résultat n'est pas l'essentiel, que par principe et par honneur, nous nous devons d'essayer de tenter quelque chose, ne serait-ce que pour garder bonne conscience. Mais il n'est pas vrai que l'action des déportés soit sans conséquences, il n'est pas vrai que nous nous agitions en vain.

Certes l'action des rescapés ne règle pas les grands problèmes de la paix, de l'indépendance des peuples, de la dignité et de la sauvegarde de la personne humaine. Mais dans une certaine mesure nous pouvons dire que nous avons œuvré pour ces nobles causes, que notre voix, parmi d'autres, a été entendue. Et que si nous nous étions tus, si nous nous étions égoïstement repliés sur nous-mêmes, en considérant que, quant à nous, nous avions fait notre part, il n'est pas douteux que les nostalgiques du fascisme, que les ennemis de la démocratie auraient plus vite et plus largement reconquis les bases perdues à la suite de la défaite de leur Führer. Et cela est vrai pour l'Allemagne mais aussi pour d'autres pays, y compris le nôtre.

N'a-t-on pas vu en mars de cette année les néo-nazis d'Ordre Nouveau tenir un grand meeting au Palais des Sports à la Porte de Versailles ? Voici comment le journal « Le Monde » du 11 mars, commente ce rassemblement :

« Depuis le matin du mardi 9 mars toutes les issues du Palais des Sports étaient gardées par des militants d'extrême-droite, bottés, casqués, munis de boucliers et de lourdes barres de fer. Ces engins étaient déchargés de plusieurs camionnettes sous le regard apparemment impassible de nombreux gardiens de la paix en uniforme.

Dès 19 h ce service d'ordre, formé d'environ 200 personnes, souvent assez jeunes, portant des casques noirs ornés de la croix celtique, et commandés par quelques hommes plus âgés, prenait position devant l'escalier central du Palais des Sports. »

Un uniforme, des mots d'ordre nationalistes et racistes, le salut à l'hitlérienne, n'est-ce pas ainsi que les nazis ont commencé à embri-gader les jeunes Allemands dans les années 1930 ? Et si l'on s'est posé la question de savoir qui a payé pour équiper les premiers S.A. du parti national-socialiste, ne peut-on, à bon droit, chercher à savoir qui paye aujourd'hui tout le matériel de propagande, toutes les tenues, tout l'équipement des troupes de choc d'Ordre Nouveau ?

Il est permis de penser que sans la protestation unanime des

“ cette exploitation doit être épuisante...”

Le 30 avril 1942 — Oswald Pohl, le chef de « l'Office principal économique et administratif S.S. » adressait un rapport à Himmler sur « la situation actuelle des camps de concentration ». Il l'informait qu'il avait réuni les 23 et 24 avril 1942 tous les inspecteurs et commandants des camps de concentration leur ordonnant d'appliquer un règlement afin que l'exécution des travaux pour l'industrie d'armement ne souffre pas de retard. Ce règlement précise entre autres points que :

« 4. — Le commandant du camp est seul responsable de la main-d'œuvre. Cette exploi-

tation doit être épuisante dans le vrai sens du mot afin que le travail puisse atteindre le plus grand rendement.

« 5. — La durée du travail est illimitée. Cette durée dépend de la structure et de la nature du travail, elle est fixée par le commandant seul.

« 6. — Toutes les circonstances qui peuvent limiter la durée du travail (repas, appels...) sont donc à réduire à un strict minimum. »

(Ce point du règlement sera respecté pour les repas, mais pas pour les appels !)

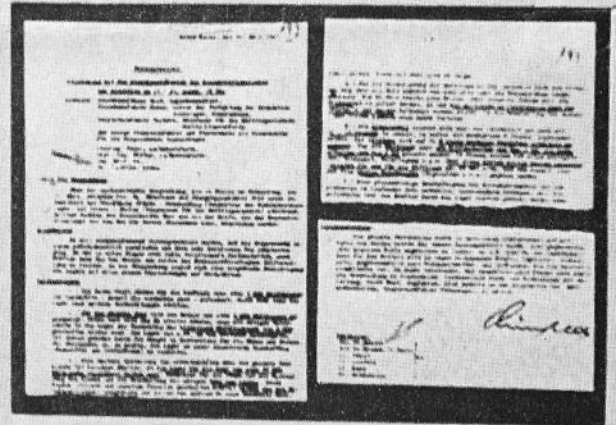
L'I. G. Farben achetait aux S.S. des esclaves pour 3 ou 4 R.M.

Le document que nous publions ci-dessus date du 30 mars 1941, rend compte d'une conférence qui a réuni le 29 mars 1941 quatre dirigeants de l'usine Leuna (dépendant de la grande firme allemande I.G. Farben) avec Hoess chef du camp d'Auschwitz ; Krauss, directeur administratif des camps de concentration, et d'autres techniciens S.S., de la main d'œuvre concentrationnaire. On peut y lire :

« **BUT DE LA CONFÉRENCE.** Définir l'aide que peut fournir le camp dans la construction de l'usine.

CONVENTIONS :

- 1^o M. Faust a demandé pour l'année en cours environ 1 000 manœuvres et ouvriers spécialisés...
- 2^o pour l'année prochaine, on annonce un besoin de 2 000 détenus ;
- 3^o l'effectif du camp doit être porté à environ 3 000 détenus. Il est déterminant qu'on puisse se procurer le fer et le nombre de kapos nécessaires. Ces kapos seront choisis parmi les criminels récidivistes des autres camps et seront transférés à Auschwitz...
- 4^o pour amener les détenus sur le chantier, on propose une voie directe sur la Saula au Sud d'Auschwitz...
- 5^o les horaires de travail sont fixés au minimum... Il faudra payer 3 Reich-Marks pour un manœuvre et 4 Reich-Marks pour un ouvrier spécialisé. Tout est compris (transport, ravitaillement, etc.).

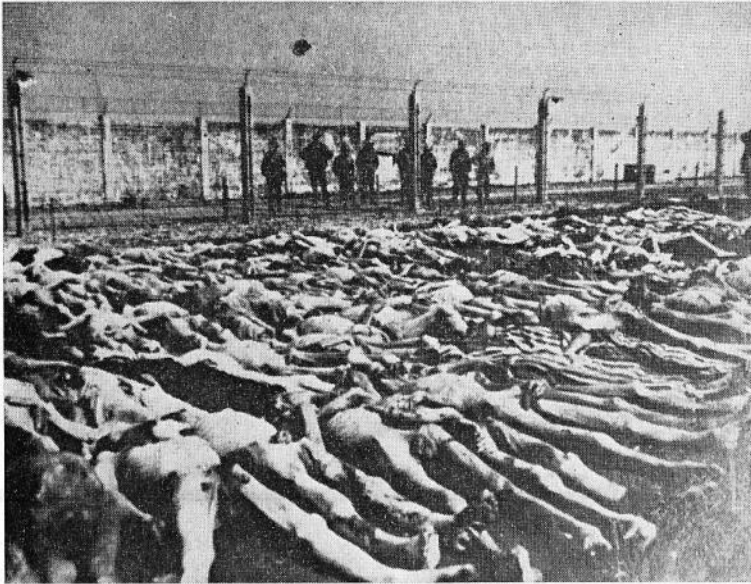


CONCLUSION. Toute la négociation a été menée dans une atmosphère cordiale, les deux parties soulignant leur désir de s'apporter mutuellement toute l'aide possible...

Ce rapport a été adressé à plusieurs dirigeants de l'I.G. Farben parmi lesquels le Dr Ambros alors membre du Conseil d'Administration de cette puissante firme allemande et directeur dans sa filiale de Buna. Parmi les représentants de l'usine Leuna, à la conférence, on remarque aussi le nom du Dr Dürrfeld. Ce Dürrfeld devait accéder en 1943 au poste de directeur de fabrication de l'I.G. Farben. Il est aujourd'hui membre du Conseil d'administration de la « Scholvenchemie A.G. » et Conseiller de la « Phenolchemie GmbH », deux nouvelles filiales de la même I.G. Farben. Il est vrai que le Dr Ambros cité précédemment occupe actuellement en République Fédérale Allemande de hautes fonctions dans six grandes entreprises industrielles parmi lesquelles la « Telefunken A.G. », la « Süddeutsche Kalkstichstoffwerk A.G. » et la « Bergwerks-gesellschaft Hibernia A.G. »...

organisations de la Résistance et de la Déportation, ces activités auraient pu avoir une plus grande ampleur, une plus grande emprise sur notre jeunesse française.

Il est bien vrai que notre jeunesse d'aujourd'hui est soumise à bien des sollicitations, et que certains peuvent être entraînés par ceux qui



prêchent la violence comme remède à toutes les difficultés de l'existence.

Mais contrairement à l'idée qu'en donne souvent une presse à sensation, ou une télévision empressée à grossir les incidents mineurs, je reste pour ma part persuadé que la jeunesse d'aujourd'hui est saine, et parfaitement capable de discerner entre une politique réaliste et des actions aventuristes violentes. Si nous savons nous faire entendre



d'elle, nous l'aiderons à se détourner de ceux qui n'aspirent qu'à se servir d'elle pour mieux asservir l'ensemble du peuple.

De cette capacité de nos jeunes gens et jeunes filles, je ne veux pour preuve que le sérieux et l'opportunité des questions qu'ils nous posent après les présentations de films de l'Amicale. Et cela dans des milieux aussi divers que des étudiants de Jeanson-de-Sailly, des écoliers du 13^e arrondissement, des jeunes travailleurs d'un foyer d'Argenteuil, des élèves des C.E.S., des C.E.T., ou ceux du collège militaire de Saint-Cyr. Partout, un intérêt soutenu, un désir de savoir, un besoin profond de connaître la vérité sur des problèmes dont ils avaient peu entendu parler, sinon pas du tout.

Partout, des questions clés : Qui est responsable ?

Comment viviez-vous ?

Pourquoi ne vous êtes-vous pas évadés ?

Comment se comportaient les civils allemands ?

Que pensez-vous maintenant des Allemands ?

Eprouvez-vous de la haine pour vos bourreaux ?

Que sont devenus ces derniers ?

Pourquoi ne nous a-t-on jamais parlé de tout cela ?

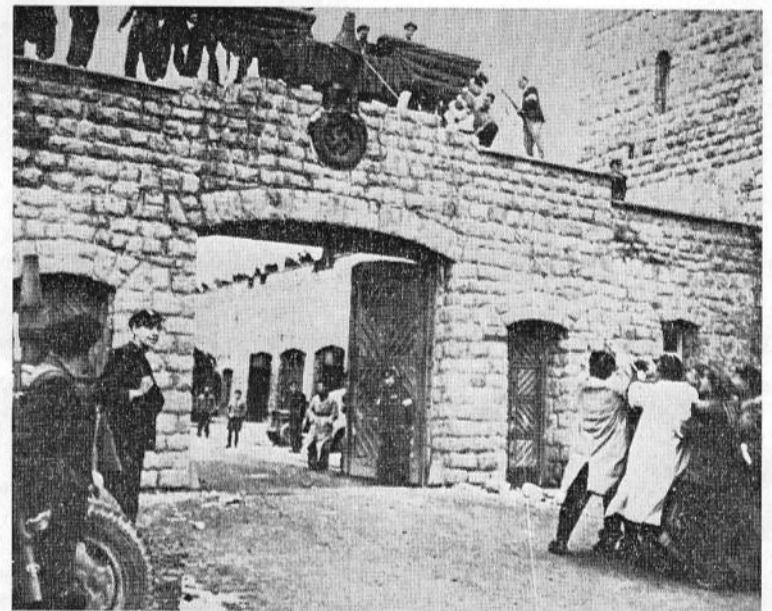
Voilà quelques questions parmi d'autres. A elles seules elles prouvent que les jeunes ne sont pas indifférents, et que nous ne perdons pas notre temps en les informant. Bien sûr, nous préférierions que cet enseignement indispensable soit diffusé massivement, nous pensons que c'est véritablement un problème d'éducation nationale, au sens profond de ce terme. Et tous les efforts qui seront faits dans ce sens seront les bienvenus. Toutes les initiatives pour obtenir l'aide du corps enseignant à tous les échelons sont souhaitables.

Mais c'est notre rôle à nous d'apporter notre caution morale et le témoignage irréfutable. Notre Amicale a fait quelques progrès dans ce sens et de plusieurs régions de France des appels nous sont parvenus pour la diffusion des films et l'organisation de débats. Vous avez pu voir dans nos derniers bulletins que partout où cela a eu lieu, les organisateurs ont été à la fois agréablement surpris et réconfortés de l'accueil qui leur était fait.

En remerciant tous ceux qui ont pris ces initiatives et tous ceux qui ont aidé à les réaliser, nous invitons de façon pressante tous nos camarades à multiplier ces projections suivies de débats.

Ce dialogue avec la jeunesse devient aujourd'hui notre principale raison d'être, il doit être au centre de nos préoccupations constantes.

Sans qu'il soit besoin de s'y attarder, nous savons que l'avenir de notre Amicale est limité. Les uns après les autres, le plus tard possible, assurément, mais inéluctablement nous disparaîtrons. Ce qui survivra ce sera l'œuvre que nous aurons réalisée, ce sera le camp même de



Mauthausen sauvegardé, les plaques et les stèles disséminées sur le sol d'Autriche, notre monument au Père-Lachaise, les œuvres de quelques-uns d'entre nous. Mais surtout ce sera l'image que nous aurons su donner de la déportation aux générations qui nous suivent, ce sera le goût que nous aurons su transmettre à la jeunesse d'aujourd'hui de lutter pour un monde meilleur, plus juste et en paix, pour un monde dans lequel l'homme pourra s'épanouir dans une réelle liberté.

Dans cette action nous ne perdons pas de vue l'unité indispensable de notre association fondée sur la tolérance et le respect mutuel. De même nous nous efforcerons de développer nos liens d'amitié avec les autres Amicales de camps et nous apporterons notre concours à tout ce qui sera fait pour reconstituer l'Unité de toute la Déportation.

C'est à cette noble tâche que l'Amicale, fière de ses succès d'hier et consciente de ses responsabilités de demain, va continuer à consacrer ses forces.

L'Amicale, mes chers camarades, c'est-à-dire nous tous !

rence eut lieu, c'était un samedi après-midi, il y avait au rendez-vous trois personnes, votre serviteur et deux de nos camarades, mais pas un lycéen, pas un collégien. Nous avons alors fait une enquête et nous nous sommes aperçu que dans aucun établissement (nous avions contacté les établissements publics et les établissements privés sous contrat) dans aucun établissement on n'avait parlé aux élèves de ce concours.

Je serais bien étonné que le département du Calvados fût une exception ; il faut que nous fassions très attention à cela et, puisque l'institution existe, il faut veiller à ce qu'elle fonctionne. Car, comme le disait très justement LAITHIER tout à l'heure, on nous dit que les jeunes ne s'intéressent pas à cela, qu'ils nous prennent pour des vieilles lanternes, ce n'est pas vrai. Il m'est arrivé combien de fois, et encore très récemment de parler à des jeunes, généralement des étudiants, quelquefois aussi à des élèves d'âge secondaire, c'est-à-dire des lycées et des collèges. Il m'est arrivé de leur parler soit de la déportation, soit d'un autre problème concernant l'histoire de la deuxième guerre mondiale et je constate qu'ils sont passionnés. Et ils sont d'autant plus attentifs qu'ils ne disposent pas de la documentation. Alors je crois qu'il faut que nous soyons vigilants les uns et les autres dans nos départements respectifs à l'égard de ce concours de la résistance. Il existe, il faut donc exiger que les chefs d'établissements fassent en sorte que les professeurs en parlent à leurs élèves. Je ne suis pas certain que certains professeurs ne soient pas tentés d'en parler d'une façon défavorable, en disant que ce n'est pas de l'histoire, ce sont cependant les professeurs d'Histoire et d'Instruction civique qui doivent en parler. Alors je ne serais pas surpris que certains d'entre eux, voulant faire les esprits forts, disent, cela est du baratin, de la propagande, de l'hagiographie d'anciens combattants et pas de l'histoire.

J'en viens alors à ce dernier point de vue. Je ne suis pas certain que nous n'ayons pas toujours mérité ce reproche, il faut que nous fassions très attention à cela. Effectivement si le Ministère de l'Education Nationale a créé ce concours, c'est à la demande d'anciens résistants, mais tout de même il a pris en charge cette organisation, ce sont les inspecteurs académiques qui en sont chargés et le Président du jury national est le Doyen de l'Inspection Générale de l'Enseignement d'Histoire du second degré qui est Louis FRANÇOIS. Par conséquent c'est une institution officielle, nous sommes donc fondés à demander quelle fonction elle a été prévue qu'elle le fasse. Ce n'est pas très facile. Je vous citais tout à l'heure le cas de notre département. Nous avons été tentés l'an dernier de jeter le manche après la cognée et d'abandonner la partie, et Dieu merci nous nous sommes repris.

Je crois que nous allons revenir à la charge et que nous ne lâcherons pas pied jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction, c'est-à-dire lorsque, dans les établissements, les élèves seront mis au courant de l'existence de ce concours, qu'on leur donnera les moyens de se documenter. Nous en arrivons donc au problème des moyens de se documenter. Il faut que nous fassions attention, chacun de nous, à éviter un travers qui est peut-être assez commun, mais contre lequel il faut être en garde, c'est le mode

hagiographique, une espèce d'apologie systématique de la Résistance. La Déportation c'est un fait historique. Cette année la Résistance et la Déportation figurent au programme de l'agrégation d'Histoire, car dans l'agrégation d'Histoire il y a la France de 1936 à 1958, c'est donc devenu un problème d'Histoire qui est enseigné dans les établissements scolaires et qui figure au programme du concours par lequel on recrute actuellement nos professeurs d'Histoire. Nous risquerions, nous, de ne pas être dans la course si nous ne nous attachions pas à faire une histoire sérieuse. Nous devons la faire avec notre souvenir, avec notre piété à l'égard de nos morts ; vous me direz qu'il n'est pas possible d'être objectifs.

Dans ces conditions, je crois que si : on peut à l'égard des faits être objectifs et avoir, à côté de cette objectivité qui porte sur les faits, des réactions d'ordre sentimental. Si je le dis, c'est parce que souvent j'ai entendu reprocher à nos camarades, à nos Associations d'anciens déportés, une espèce de parti pris de vouloir tout glorifier, tout magnifier. La réalité est d'une part assez tragique et d'autre part assez belle pour que nous la décrivions, nous la rappelions, nous en témoignions, telle qu'elle a été. Voilà ce que je voulais vous dire. Je crois que c'est une chose extrêmement importante parce que le fait le plus inéluctable le plus certain, c'est que d'ici à quelques années aucun de nous ne sera plus là, et il ne faudrait pas que ce dont nous fûmes les témoins, disparût à tout jamais. (*Applaudissements.*)

Pr R. HEIM. — Il m'est très agréable de saluer ici M. BERTIN qui est Directeur interdépartemental au Ministère des Anciens Combattants. Nous sommes très heureux de vous avoir parmi nous. Je remercie naturellement notre ami Michel DE BOUARD qui a développé une question qui nous touche très profondément et qui est difficile à régler parce que l'histoire c'est quelquefois la critique, mais quelquefois aussi le silence.

M. BERTIN. — Monsieur le Président, je suis actuellement le représentant de Monsieur le Ministre au Congrès de Neuengamme qui se tient dans une salle voisine et, profitant d'une interruption pour vote, j'ai voulu venir vous dire bonjour et vous saluer respectueusement, vous l'Amicale sœur de Mauthausen où, vous le savez, j'ai beaucoup d'amis, sur le plan parisien autant qu'à travers tout le pays.

Je veux simplement vous assurer que dans les quelques phrases que j'ai entendues tout à l'heure vous avez déjà parlé de ce que j'ai l'intention de dire à vos camarades de Neuengamme. Une certaine publication que je vois sur certaines tables de Congrès des Amicales, porte une définition qui pour moi doit être le message à transmettre à nos enfants, c'est « L'Impossible oublié ». C'est une définition qui veut bien représenter ce message que vous, rescapés et survivants, de votre épopée héroïque devez transmettre à vos enfants pour qu'ils sachent bien ce que fut votre sacrifice et que, s'ils vivent et peuvent encore vivre sur la terre, il faut considérer que c'est un appel à la concorde, à la raison et à la dignité de l'homme. Voilà ce que je peux vous dire ce matin, en vous rappelant que je ne suis venu que pour vous saluer respectueusement. (*Applaudissements.*)

R. HEIM. — Je vous remercie beaucoup Monsieur le Directeur de ce que vous venez de nous dire, vous nous donnez quelques espoirs, nous avons été extrêmement sensibles à vos paroles.

P. PICOT. — Je voudrais ajouter quelques mots à ceux de notre camarade Michel DE BOUARD. Dans l'Oise nous avons eu également des difficultés terribles au sujet de ce concours de la Résistance. J'ai écrit une lettre fulgurante au recteur afin de lui mettre le doigt sur la responsabilité des dirigeants des écoles et des collègues qui effectivement avaient l'air, non seulement de boudier, mais de contrarier nos efforts. Nous avons créé avec le concours national, le concours départemental. Il y a donc deux concours dans l'Oise, le national et le départemental, exactement sur les mêmes principes et les mêmes objets. Nous avons réuni tous les déportés de l'Oise, F.N.D.I.R. (dont je suis le Président) et F.N.D.I.R.P. et nous avons pu faire depuis 2 ans des concours absolument magnifiques. Nous faisons la remise des prix du concours départemental tous les ans, j'en ai présidé deux, et je vous assure que nous avons eu beaucoup de succès. Voilà donc ce que je vous conseille, naturellement cela dépasse le cadre de l'Amicale, mais dans votre action dans les départements essayez de faire également deux concours, le national et le départemental.

R. HEIM. — Nous vous remercions de cette précision et je donne maintenant la parole à notre ami R. SHEPPARD, Président du Comité International.

R. SHEPPARD. — Je voudrais simplement, puisque nous sommes en Assemblée générale, vous transmettre les amitiés de tous nos camarades étrangers, que j'ai toujours l'honneur de représenter, à ceux de l'Amicale Française de Mauthausen. Je reprends mon siège au sein de l'Assemblée de l'Amicale, je vais devoir tout à l'heure monter prendre la parole au Congrès de Neuengamme et vous retrouverai ensuite, mais ce que je voudrais dire, c'est que le point essentiel, posé par notre Président, est de répondre aux différents exposés qui ont été faits et appréciés à leur juste valeur : l'exposé financier, l'exposé d'Emile qui est toujours aussi émouvant chaque année.

Sur le plan du Comité international, je voudrais dire que, ce que nous a dit André LAITHIER est une des pierres de touche de nos expressions au cours des différentes années. Je pose la question à l'Amicale, devant l'excellence de ce texte, étant donné que c'est une vérité absolue, une mise au point pour les jeunes, si on ne pourrait pas en faire un tiré à part que nous pourrions alors diffuser sur le plan départemental et national et même international. Parce que ce qu'a dit André est valable pour nous Français, mais aussi valable pour toutes les autres amicales des autres pays. Je donne cette suggestion en raison de l'excellence du texte.

E. VALLEY. — Je réponds de suite à notre ami SHEPPARD, je propose que puisque ce texte sera imprimé dans le bulletin, nous tirions un certain nombre d'exemplaires en plus, et que nous l'envoyons dans les départements et aussi sur le plan international.

Pr R. HEIM. — Ce texte n'est pas tellement destiné à nos camarades, ce sont les autres qu'il faut toucher.

R. SHEPPARD. — Ce que je souhaite c'est justement la diffusion à ceux qui

ne sont pas déportés, par nos Amicales nationales et internationales, c'est un document d'information et si ce texte est tiré à part nous pourrions en faire une diffusion beaucoup plus importante pour les étrangers à la déportation.

M. PETIT. — Le mieux serait de faire tirer le bulletin sur deux colonnes, le plomb pourrait servir et ainsi faire une petite brochure ou plaquette à moindre frais.

E. VALLEY. — Nous pourrions étudier cette question au Bureau.

R. HEIM. — Je suis d'accord avec SHEPPARD pour la très large diffusion et pour laisser la responsabilité au Bureau d'étudier la question.

M. CONSTANTE. — Je voudrais vous parler en détail de ce qui est arrivé en Espagne. L'Amicale est déjà au courant puisque nous avons fait une lettre à ce sujet. Un journaliste espagnol a publié (dans une revue espagnole qui s'appelle *Historia y Vida*, un peu comme *Historia Magazine* en France) un reportage assez important sur les camps de concentration et surtout sur Mauthausen. A la suite de cette publication j'ai écrit au directeur de la revue en lui signalant les erreurs qui ont été commises dans ce reportage. Le directeur de la revue est un ancien combattant de l'armée républicaine qui a été sous mes ordres en Espagne, il m'a écrit tout de suite en me disant que pendant un an il a reçu des centaines et des centaines de lettres de familles de disparus (pas seulement de ceux de Mauthausen) car elles ne savent pas où sont disparus tous leurs parents.

Au mois de septembre *Historia y Vida* a publié une très longue lettre d'un individu qui nie tout ce que nous avons dit. Je vais vous lire seulement quelques détails très importants : « *Le camp de Mauthausen n'a jamais été un camp d'extermination. Au camp de Mauthausen il n'a jamais existé de chambre à gaz, personne n'a été gazé dans ce camp. Il est complètement faux que 122 000 personnes aient été exterminées dans ce camp. Que les fours crématoires n'ont jamais existé et surtout n'ont jamais été utilisés pour tuer les gens.* » Voilà les quatre premiers points.

Je vous signale qu'il s'agit d'un avocat cubain, exilé et, qui d'après les renseignements est fils d'une Allemande, je pense que cela veut dire quelque chose.

Il a été plus loin. Il dit qu'il a tiré ces renseignements de l'Institut de l'Histoire contemporaine de Munich pour faire sa lettre. Par exemple, il est dit que dans le Reich allemand — aussi bien en Allemagne que dans les camps comme Mauthausen en dehors du territoire — il n'y a pas eu d'extermination, sinon l'extermination de certains malades mentaux.

Ensuite il a pris dans un document du procès de Nuremberg, n° 129 (1), volume 43, page 363, que dans les camps de concentration allemands en 1942 il y avait à Dachau 4 500 personnes, Sachsenhausen 6 500, à Buchenwald 5 300 et à Mauthausen, tenez-vous bien, 1 500 prisonniers (alors qu'en 1942, nous les Espagnols, nous étions déjà entrés à 9 000) à Ravensbrück 2 500.

Vous voyez que tout ceci est très grave.

J'ai envoyé immédiatement une lettre de trois pages au directeur, j'espère qu'elle sera publiée, lettre où je dis que tout cela est faux et le prouve, qu'il peut

venir ici en France et que je suis prêt à l'emmener à Mauthausen pour lui montrer que la chambre à gaz existe ainsi que le crématoire.

Je lui propose aussi de faire une enquête en Espagne et de demander simplement aux familles de disparus, pas seulement de Mauthausen mais des autres camps, et qu'il se rende compte alors du nombre des victimes du nazisme. J'ai envoyé cette lettre à Perlado pour la traduire pour l'Amicale, car je pense que l'Amicale et même le Comité international doivent prendre cette affaire au sérieux.

E. VALLEY. — Je crois que cela montre tout l'importance du livre sur l'histoire de Mauthausen dont s'occupe MARSALEK, et aussi la nécessité de publier la contre-thèse d'Olga WORMSER, c'est-à-dire la mise au point faite pas S. CHOUMOFF.

Dans sa thèse Olga WORMSER affirme qu'il n'y avait pas de chambre à gaz à Mauthausen et ce qui est important c'est que cette thèse est traduite maintenant à Munich, et que certaines personnes s'en serviront pour affirmer qu'il n'y avait pas de chambre à gaz et que la meilleure preuve en est, c'est que dans le jury il y avait des anciens déportés. Voyez donc l'importance de cette thèse pour les Allemands. Il est donc indispensable de publier la contre-thèse.

Celle-ci est en bonne voie, nous pensons d'ailleurs que financièrement le Ministère des Anciens Combattants fera un effort pour nous aider dans cette

R. HEIM. — Je crois qu'il y a quand même deux cas différents, dans le cas de Mme Olga WORMSER, il s'agit certainement de renseignements fondés sur tâche. Nous verrons ensuite le moyen de faire faire une diffusion au maximum. L'ignorance et sur l'ignorance du jury, mais dans le second cas, cette personne ne pouvait absolument pas ignorer les chambres à gaz et les fours crématoires. Et ce qui est très grave c'est que les historiens allemands vont s'appuyer sur la thèse de Munich. Il faut également voir absolument pour une mise au point avec *Historia Y Vida*.

Général PETCHOT-BACQUE. — Olga WORMSER a eu éloges et échanges avec les facultés étrangères, c'est-à-dire que cette thèse d'Olga WORMSER (qui est sans doute de bonne foi, nous ne savons pas quelles sont les bases affectives ou intellectuelles qui lui ont fait rédiger cette thèse) peut se trouver dans toutes les facultés de tous les continents et c'est une chose extrêmement importante, on la trouve au Honduras, comme au Guatemala, en Belgique, en Hollande où ailleurs. Il est donc certain que la plaquette de S. CHOUMOFF doit avoir au moins la même diffusion que la thèse d'Olga WORMSER. Malgré la dépense que cela fera je crois qu'il faut que cette contre-thèse soit envoyée dans chaque faculté de lettres, car il est très grave que dans les facultés on dise, à Mauthausen personne n'a été gazé.

Jean LAFFITTE. — Je voudrais parler du procès de GANZ, ancien lagerführer d'Ebensee que nous sommes un certain nombre ici à avoir connu. Je suis appelé à témoigner à ce procès qui aura lieu le 12 novembre 1971 devant le tribunal correctionnel de Memmingen à côté de Munich. Naturellement je me rendrai à cette convocation pour témoigner parce que c'est un devoir pour ceux d'entre nous qui sont appelés à de tels témoignages.

Il y a un certain nombre de remarques que je veux faire et qui sont préoccupantes par rapport à ce procès. Par exemple les témoins n'étaient déjà pas très nombreux à l'instruction, et tous ne sont pas convoqués pour témoigner au procès. C'est le cas de R. SIMON, A. MARCHAND. Par contre d'autres qui n'ont pas témoigné à l'instruction sont appelés à témoigner, c'est le cas de R. GOUFFAULT. Il y a aussi le cas des camarades qui sont morts, comme Paul TILLARD qui avait consacré toute une étude particulière en préparation de ce procès, et notre camarade GUILLEMI-NEAU qui figurait tout à l'heure sur la longue liste de ceux dont nous avons salué la mémoire. Alors on peut se poser des questions au travers de tout ceci.

1° D'abord le nombre des témoins qui n'était déjà pas très élevé a été réduit, ne peut-on faire la tentative d'imposer certains témoins? Je ne suis pas un spécialiste en matière de droit, surtout pas en matière de droit allemand, n'y aurait-il pas lieu pour les camarades qui ont témoigné et qui ne sont pas appelés à le faire au procès, de faire une demande pour y assister?

2° Ne faudrait-il pas susciter d'autres témoignages? Par exemple, parmi les chefs d'inculpations retenus contre GANZ, c'est irréfutable, il y a eu des documents sortis d'Ebensee qui ont été apportés en particulier par notre camarade DRAHOMIR de Tchécoslovaquie, il y a les états, les dates, les noms, les photocopies de documents, tout cela est très caractéristique.

Il faudrait peut-être des témoignages supplémentaires. Dans cet acte d'accusation figure l'extermination par exemple d'un groupe qui est venu de Melk et qui avait été rassemblé devant le revier de Mauthausen et il y eut de nombreux morts pendant la nuit pour être restés sans soins, nus.

De toute façon il me semble indispensable avant le procès que ceux d'entre nous qui sont appelés à témoigner se rencontrent, mais aussi ceux qui déjà ont témoigné et ceci avec une représentation du Bureau de l'Amicale et pour ma part je me tiens à l'entière disposition de l'Amicale (1).

R. HALLERY. — La même chose s'était produite lorsqu'il y a eu le procès de MUSIKANT du revier de Melk où nous avons été un certain nombre à témoigner, M. HACO, VARNOUX, etc. Le même système a été appliqué, au départ nous avons été à 15 à Kehl pour témoigner et au procès nous avons été appelés seulement 3 ou 4. Le prétexte invoqué était que les autres n'apportaient pas de faits précis parce qu'ils ne retiennent que les faits concrets et non pas les généralités. Mais ceux qui n'ont pas été convoqués peuvent toujours apporter, par lettre même, des faits concrets en citant des noms, des lieux, des dates puisque hélas! c'est ce qui est exigé 25 ans après.

Pour le procès de MUSIKANT de Melk, nous avons réussi à faire témoigner 5 ou 6 témoins qui n'avaient pas été convoqués après l'instruction.

V. VOSTRIKOFF. — Je vous entends souvent parler du châtement des criminels de guerre, nous bavardons et c'est tout, vous devez cependant deviner ce

(1) (A noter que depuis la date de l'Assemblée générale, les témoins ont reçu un télégramme disant que le procès n'aurait pas lieu.)

que l'on pourrait faire, c'est facile de deviner au lieu de bavarder. Pourquoi traîner avec des instructions, des procès, etc. Il faut agir. Maintenant tout le monde est tranquille, dans la commodité, le luxe et ne s'occupe plus de tout cela, c'est insensé !

A. LAITHIER. — Je voudrais revenir sur un problème qui nous tient tous à cœur, c'est le problème du message à transmettre à la jeunesse, c'est plus important que certains souhaits aventuristes. Le message que nous avons à transmettre à toute la jeunesse ce n'est pas avec des actions de violence que nous pouvons le faire. Je voudrais en venir, après l'intervention de M. DE BOUARD et de P. PICOT concernant leurs expériences dans les départements de l'Oise et du Calvados, sur l'organisation du concours national de la résistance et de sa préparation. On voit par les deux extrêmes, qu'il a fallu une intervention particulière dans l'Oise, une intervention personnelle, virulente, faisant état d'un poids, qui a permis que là les choses se fassent et se fassent dans de bonnes conditions. Nous avons déjà dit dans nos précédents Congrès que les circulaires envoyées par le Ministère, bien souvent restent lettres mortes. C'est un fait acquis, c'est ainsi.

Dans un domaine voisin, celui de la préparation des projections de films avec débats que nous pouvons faire à des jeunes des lycées et collèges, ou dans des assemblées publiques, le même problème se pose, tout réside dans la préparation. Nous avons eu dans certains cas une préparation assez suivie et cependant des résultats assez difficiles, pas négatifs mais décevants pour ceux qui s'étaient donné du mal pour le faire, et par contre nous avons dans certains cas des exemples remarquables de grande réussite. Je voudrais apporter ce témoignage pour qu'il vous serve à vous tous qui avez la possibilité dans vos départements de faire des démarches auprès des autorités compétentes, afin que de telles projections puissent avoir lieu, ainsi que des débats, afin que les jeunes gens soient là, qu'ils soient présents pour nous entendre. Je remercie beaucoup au passage André MARCHAND et Daniel PIQUEE AUDRAIN qui ont fait beaucoup dans ce domaine pour que ces projections aient lieu et qu'elles se tiennent dans de bonnes conditions. Je voudrais citer l'exemple de Saint-Cyr : c'est le Maire lui-même, ancien déporté de Sachsenhausen, qui a personnellement contacté tous les chefs d'établissements individuellement au téléphone, en leur expliquant qu'il y allait avoir une semaine de la déportation organisée par toutes les organisations locales de déportés dans l'unité la plus complète, et que cette semaine se situait peu de temps avant la date du concours national de la résistance. Il a prévenu aussi ces chefs d'établissements qu'une délégation des organisateurs de la semaine de la déportation irait les voir pour se mettre d'accord avec eux, afin que soit inclus dans le programme des classes concernées, le temps nécessaire pour que les élèves puissent participer à la projection.

Cela c'est fait ainsi et nous avons eu toutes les classes d'enfants de 15 à 17 ans qui sont venues dans cette salle municipale, parfaitement bien aménagée. Nous avons donc pu faire des projections devant pratiquement tous les jeunes de Saint-Cyr des C.E.S., C.E.T., Collège

Militaire. Nous avons parlé avec eux, nous leur avons montré les films, nous leur avons donné des documents et je suis persuadé que dans le concours national de la résistance lorsque les sujets ont été proposés, ces jeunes ont dû faire d'excellentes choses. En tout cas le but essentiel était atteint.

J'insiste sur ce processus, que, pas nécessairement le Maire, mais la personnalité qui a du poids intervienne personnellement, aille voir chaque chef d'établissement en leur demandant que cela soit inclus dans le programme. Et qu'on ne se contente pas d'une affiche posée à la sauvette et de dire aux enfants : « Essayez de venir si vous le pouvez après la sortie des cours. » Non, vous voyez ce que l'on peut obtenir, la preuve c'est que cela s'est fait et dans d'excellentes conditions, tout s'est déroulé d'une façon parfaite à Saint-Cyr et je suis certain que cela peut se faire également ailleurs si vous, mes camarades, vous allez trouver les chefs d'établissements pour leur demander de faire cet effort. Et, bien entendu, que les élèves soient accompagnés de leurs professeurs.

R. P. RIQUET. — Je suis en plein accord avec l'intervention de M. DE BOUARD d'une part et de A. LAITHIER d'autre part. Nous avons une responsabilité considérable à l'égard des jeunes qui sont parfaitement disponibles et accueillants. Ce sont les adultes qui freinent et on a cité un certain nombre d'exemples, comme ce professeur de lycée déclarant à ses élèves que la déportation c'était de la mythologie, ceci est absolument exact, l'exemple également de cette abstention dans le Calvados parce que les adultes, les professeurs, les responsables n'ont pas agi. Et je signale qu'à côté de la projection du film qui est une chose excellente et surtout préparée comme A. LAITHIER vient de l'indiquer, il y a les expositions. J'ai participé à une exposition à Etretat dont un de nos camarades du Havre était l'initiateur, tous les jeunes sont venus à cette exposition, se sont passionnés, ont regardé les tableaux, les quelques souvenirs que l'on avait pu glaner et mettre sous leurs yeux. La jeunesse est parfaitement disponible et bien disposée, c'est aux adultes de faire leur devoir, nous et les autres.

G. RAGUENEAU. — Faisant moi-même partie du jury du Val-d'Oise, j'avais demandé au département que les meilleurs lauréats puissent aller sur les lieux de la déportation, ceci sous le patronage de toutes les Associations, A.N.A.C.R., F.N.D.I.R., F.N.D.I.R.P., etc. mais financièrement chaque département ne peut pas envisager cela car les frais sont trop lourds, c'est pourquoi j'avais demandé si cela pouvait être envisagé sur le plan national. Je pense qu'au retour de leur visite des camps nous pourrions leur demander de dire ce qu'ils ont vu, car vous savez qu'on nous dit qu'ayant souffert nous ne voyons pas la chose d'une façon objective.

R. P. RIQUET. — Je demande à VALLEY qui connaît bien le problème, si l'Amicale de Mauthausen ne pourrait pas, elle, prendre l'initiative d'offrir un voyage à un ou deux lauréats et d'autres Amicales de camps pourraient en faire autant.

E. VALLEY. — C'est naturellement possible, d'ailleurs nous l'avons déjà fait. Je suis d'accord pour que l'Amicale

prenne en charge chaque année 1 ou 2 lauréats, que nous emmènerons nous-mêmes à Mauthausen. Au mois d'août de cette année nous avons emmené avec nous un jeune de la Mayenne qui a donc vu Mauthausen et le Loibl-Pass. Ce jeune a été très touché par ce pèlerinage.

E. ZELLNER. — Je voulais justement dire à notre camarade du Val-d'Oise que dans le Val-de-Marne l'an dernier nous avons obtenu du Conseil général la récompense des 5 lauréats du département. On leur a payé un voyage à Munich et naturellement la visite de Dachau. Cela avait été fait exceptionnellement à l'occasion du 25^e anniversaire de la Libération. Nous avons donc cette année renouvelé la démarche auprès du Préfet et du Conseil général et je pense que ces jours-ci nous allons avoir la réponse pour envoyer les 5 jeunes du département qui ont été sélectionnés pour le concours national pour un voyage à Oradour, Tulle, visite de maquis, etc. Plus, naturellement, les autres jeunes qui voudront se joindre à nous. Ceci sera payé par le Conseil général et nous espérons que cela ne sera pas seulement pour cette année, mais que le Conseil général admettra la permanence de cette récompense pour le concours de la résistance. Vous voyez donc le genre de bataille qu'il faut mener. J'insiste beaucoup sur ce qui a été dit tout à l'heure, de faire pression auprès des chefs d'établissements en tant qu'associations de déportés, etc. et même en direction de l'Inspecteur général d'Académie, ce qui est le cas dans le département du Val-de-Marne, pour obtenir dans les délais les plus brefs le sujet du concours de la résistance et le faire connaître dans les établissements. C'est ainsi que le concours de la résistance sera quelque chose de réel, de vivant dans les établissements d'enseignement.

M. DE BOUARD. — Il y a un point que vient de soulever notre camarade, dont je n'ai pas parlé tout à l'heure et qui est très important. Il a dit très justement que le sujet du concours qui est décidé par le jury national est connu beaucoup trop tard. Il a été publié au bulletin officiel de l'Education nationale le 17 janvier, mais cette année, c'est-à-dire pour 1972, le sujet est défini par le jury national depuis le mois de juin, il s'agit de « la résistance extra métropolitaine ». Il serait donc désolant que le sujet ne soit communiqué qu'au mois de janvier. Il paraît au B.O. au mois de janvier, le recteur envoie des circulaires aux inspecteurs d'Académie vers cette date là ; et les établissements ne sont prévenus qu'au début de mars alors que le concours a lieu entre le 15 et le 20 mars. Ce n'est pas sérieux, les candidats n'ont pas le temps de se préparer. Je pense que nous pourrions faire une démarche, le Bureau des Amicales par exemple, auprès du Ministère, en demandant que, puisque le sujet est connu depuis des mois, il soit communiqué aux établissements dès le début de l'année scolaire.

R. HEIM. — Je pense qu'il est temps de mettre aux voix les trois rapports.

(Les trois rapports sont adoptés à l'unanimité.)

E. VALLEY. — *Expose les grandes lignes du projet de Congrès pour la Pentecôte 1972. Une partie de ce projet ne pourra pas se réaliser, le Bureau a jugé dans sa réunion du 5 novembre que la participation à demander à chaque*

congressiste serait trop élevée (il s'agissait d'aller passer une journée en Angleterre, prix de revient fixé par une agence 28 500 A.F. minimum). Nous publions par ailleurs le programme de ces trois journées.

Le lundi nous verrons le moyen de faire un petit circuit touristique en autocar et d'aller jusqu'à Barentin où était le Père JACQUES, de Gusen. Le Maire de la commune est également un ancien déporté et je pense que nous pourrions nous arranger très cordialement avec lui pour notre réception. Retour à Paris le lundi soir.

R. P. RIQUET. — J'ai écrit à André MARIE, la municipalité est enthousiaste pour vous accueillir et vous faciliter l'organisation du déjeuner et y participer. André MARIE m'a proposé que je dise la messe en souvenir du Père JACQUES avant le déjeuner.

R. HEIM. — Je mets aux voix l'acceptation de ce projet (*unanimité*).

Deux projets de résolution ont été rédigés, je vais donner la parole à notre ami le Général PETCHOT-BACQUE qui va vous les proposer.

PETCHOT-BACQUE. — Je vais vous soumettre ces deux projets de résolution :

Projets de résolution générale : (texte joint).

Projet de résolution sur les problèmes intéressant les déportés et leurs familles : (texte joint).

R. HEIM. — Je vous demande de bien vouloir adopter ces résolutions.

Résolution générale : adoptée à l'unanimité.

Résolution sur les droits.

R. GOUFFAULT. — Je n'ai pas entendu parler du rapport constant. Je pense qu'il faut en dire un mot car en ce moment il y a une dévaluation de 23 % sur nos pensions, par manque d'application de ce rapport.

G. PAROUTY. — Au sujet des décorations on dit qu'il ne faut pas faire de discrimination. En fait, les décorations sont distribuées par les Renseignements Généraux, c'est quelque chose de très important parce que ce n'est pas ce que

vous avez fait dans la Résistance qui compte. Dans le rapport des Renseignements Généraux, si vous êtes un individu considéré comme dangereux pour la défense nationale, vous n'avez droit à aucune décoration. On ne vous les refuse pas, mais on ne vous les donne pas. Il faudrait que l'on insiste sur ce point.

J. JACQUES. — Dans la résolution je crois qu'il faut employer la formule « sans discrimination ».

R. THEETEN. — Je crois qu'il faut mettre « application loyale du rapport constant », parce que le rapport constant est appliqué normalement, mais le point de départ qui correspondait au traitement à l'huissier a changé et l'on ne tient pas compte de cela.

R. HEIM. — Il faut donc ajouter à la résolution sur les droits, mise en application du rapport constant, êtes-vous d'accord. (*Unanimité.*)

Il reste maintenant un dernier point que je vais vous proposer, c'est la reconduction du C.A. et du Bureau, je mets au vote, voulez-vous reconduire le C.A. (*Unanimité.*)

Le Bureau (*Unanimité.*)

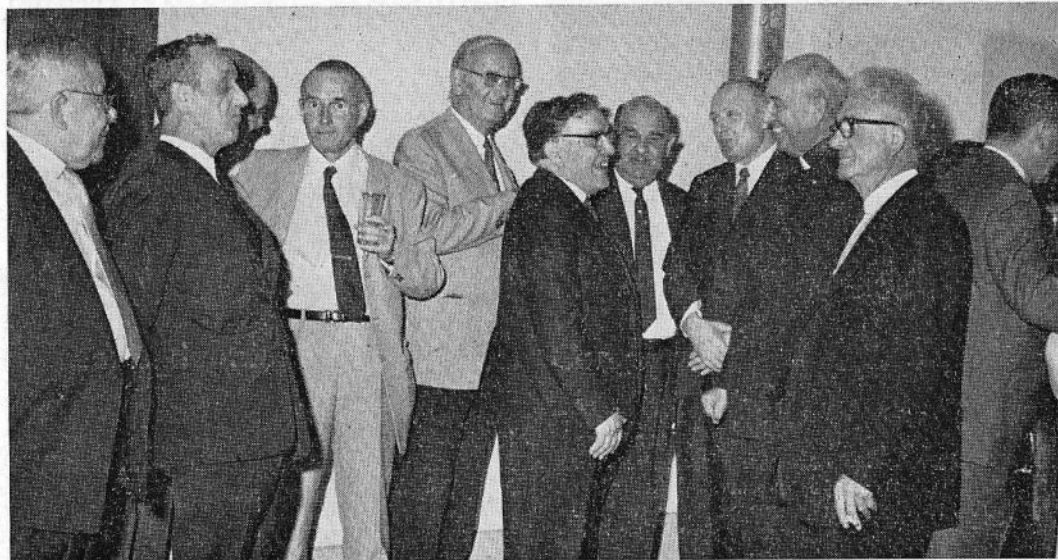
F. ALBY. — Un simple mot à propos des décorations. On a parlé tout à l'heure

de l'expression : sans discrimination. C'est très bien, nous ne voulons pas de discrimination, mais nous savons très bien qu'il y en a. Devons-nous nous contenter de constater qu'il y en a ? Je pense que non. Notre Amicale, lorsqu'elle a connaissance de cela, se doit d'intervenir.

E. VALLEY. — Je compte sur vous le 1^{er} novembre pour la cérémonie à notre Monument au Père-Lachaise. Il faut qu'il y ait communion de pensée avec nos camarades et les familles de nos camarades qui seront au même moment en pèlerinage au camp de Mauthausen.

R. HEIM. — Je terminerai cette Assemblée générale en vous disant que je suis pour ma part persuadé que cette réunion a été très utile, très efficace. Vous avez fait des suggestions très intéressantes et le Bureau naturellement en tiendra compte dans toute la mesure des possibilités. Vous pouvez compter sur son action.

Nous vous remercions encore de l'effort que vous avez fait aujourd'hui pour venir malgré les difficultés que vous savez. Je vous souhaite maintenant bon succès dans tout ce que vous entreprendrez pour l'Amicale.



Après l'Assemblée générale on bavarde amicalement au bar

Tels sont les vœux des déportés de Mauthausen, restés fidèles à leur serment du 16 mai 1945.

RÉSOLUTION

sur les problèmes intéressant les déportés et les familles

L'Assemblée générale de l'Amicale de Mauthausen, réunie le 10 octobre 1971, se félicite du vote des dispositions légales établissant la parité des droits à pension entre tous les déportés.

Remercie le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre et ses services des efforts qu'ils poursuivent pour l'application de ces dispositions, elle souhaite, cependant, que les délais soient abrégés au maximum.

D'autre part, l'Assemblée générale estime devoir poursuivre son action dans les domaines suivants :

- 1° Levée de forclusion pour les demandes d'attribution de la carte de déporté ;
- 2° Un nouvel examen des dossiers pour l'attribution, selon la loi et les règlements, des cartes de D.I.R. antérieurement rejetées ;
- 3° Attribution, selon la loi, des décorations au titre de pensionnés de guerre sans discrimination ;
- 4° Revalorisation des pensions des ayant-cause et modification du régime fiscal pour les ascendants, veuves et compagnes, touchés par la suppression ou les diminutions de pension ;
- 5° Affiliation à la Sécurité Sociale de tous les ascendants de déportés.

L'Amicale se solidarise avec les Fédérations de Déportés et d'Internés et avec les Amicales de camps, afin de demander pour les internés résistants et politiques la plénitude du droit à réparation des préjudices corporels et de santé découlant des conditions particulières à leur internement.

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

Les Déportés de Mauthausen, les Familles des disparus, réaffirment, en cette Assemblée générale du 10 octobre 1971, leur résolution d'être et de rester unis.

Ils veulent poursuivre leur action en vue d'apporter leur témoignage, leur solidarité agissante à la jeunesse, toute leur aide à tous les hommes quelles que soient leur origine, leur race, leur nationalité, leurs pensées, leur idéologie. Seul leur importe le respect de la dignité humaine.

Soucieux de la renaissance, un peu partout dans le monde, du fascisme et du nazisme, ils resteront vigilants afin que la paix, la liberté demeurent le bien des hommes et que l'on se souvienne, en France, des années sombres de l'occupation.

Ils estiment que les crimes de guerre ne peuvent être absous, bénéficier d'une prescription de fait, et désirent que justice soit appliquée.

Ils affirment qu'ils demeurent attachés indéfectiblement à la Charte des Nations-Unies et à la déclaration des Droits de l'Homme.

Toute agression violente apparaît aux déportés comme une atteinte aux principes et à l'esprit qui les animent depuis 25 ans.

C'est pour cela qu'ils réaffirment leur attachement :

- au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;
- à la coexistence et à la collaboration pacifiques entre tous les Etats, sans discrimination liée à leur système politique ;
- à la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats souverains ;

et pour cela ils recommandent de substituer la négociation à l'affrontement violent, de poursuivre le désarmement général et contrôlé, d'assurer une juste répartition des biens et un niveau de vie décent à chacun des citoyens du monde.